



*Au service
des peuples
et des nations*

Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité

18 mois d'activités



GENRE
GEMBE

Novembre 2019

La Tunisie s'est engagée depuis l'année 2008 dans une dynamique de lutte contre la violence fondée sur le Genre en adoptant une stratégie nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes mettant l'accent sur « l'amélioration de la prise en charge des femmes victimes de violences » et le « plaidoyer pour la revue et l'application des lois en élimination de la violence à l'égard des femmes ». Une dynamique qui n'a cessé de prendre forme notamment à partir de 2012 avec l'émergence d'un cadre référentiel orientant la Tunisie dans sa lutte contre les violences fondées sur le Genre.

Avec l'appui de :



Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité

18 mois d'activités



GENRE GEMBE

Novembre 2019

Préface



A la mémoire de toutes ces vies brisées par la violence.
A toutes les victimes. Aux survivantes.

Intimidation, harcèlement, violences...Viol. L'ascension des violences basées sur le genre et le sexe est manifeste. La violence faite aux femmes en est la parfaite incarnation. Violence tellement plus fréquente qu'elle est le plus souvent banalisée, stéréotypé et vidée de son fondement. Et pourtant, c'est de leurs vies que des femmes outragées et bafouées payent tous les jours et succombent à des atrocités dépassant parfois l'entendement. Des indicateurs officiels ne cessent de nous alarmer.

En 2017, la Tunisie s'est dotée de la loi organique, relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et ce, en adoptant une approche globale basée sur la lutte contre toute forme de violences à l'égard des femmes, à travers la prévention, la poursuite et la condamnation des auteurs de violences et la prise en charge des victimes.

Dans la réforme du secteur de la sécurité, la question Genre demeure désormais au centre de l'action. 128 unités spécialisées de la Sûreté et de la Garde Nationales pour enquêter sur les infractions de violences à l'égard des femmes ont été créées sur tout le territoire tunisien conformément aux dispositions de la loi 58-2017.

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes marquant le début des 16 jours d'activisme, le projet d'appui à la « Réforme du Secteur de la Sécurité » présente et partage avec vous dans cette édition spéciale couvrant 18 mois d'activités pour le Genre à savoir :
« Women's Safety Audit », formation sectorielle, sensibilisation ainsi que d'autres réalisations dont on vous laisse le soin de découvrir.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Nesrine Rebaï, Experte Nationale Genre
Projet d'appui à la Réforme du secteur de la sécurité

Contexte

Avec l'adoption historique en 2015 de l'agenda 2030 pour le développement durable par l'Assemblée Générale des Nations Unies, la communauté internationale s'est engagée dans une nouvelle ère de développement mondial en vue d'un monde meilleur. Le programme global des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ambitionne de délivrer l'humanité de la pauvreté, de la faim, mais également des inégalités. L'Objectif de Développement Durable N°5 : égalité entre les sexes, concerne l'égalité entre les sexes et prévoit de parvenir à l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles.

La Tunisie a apporté sa pierre à l'édifice avec la signature du programme conjoint des Nations Unies en mai 2017 par le système des Nations Unies et le gouvernement tunisien prévoyant l'amélioration des conditions de prise en charge des femmes et filles victimes de violences à travers le développement de normes minimales du processus de prise en charge intersectorielle.

La loi intégrale contre les violences faites aux femmes et aux filles adoptée par l'Assemblée des représentants du Peuple (ARP) le 26 juillet 2017 instaure une approche globale et multidisciplinaire de la prévention et du traitement de la violence fondée sur le Genre et recommande dans l'article n°10 aux ministères de la Justice et de l'Intérieur d'élaborer des programmes intégrés relatifs à la violence à l'égard des femmes et destinés à l'enseignement dans les établissements de formation sous leurs tutelles. Cette même loi prévoit également la création d'une unité spécialisée dans chaque secteur de la Sûreté et de la Garde Nationale.

Depuis 2011, la transition vers un système de gouvernance démocratique impose au secteur de la sécurité de se mettre au diapason des exigences de l'État de droit et des citoyens. Une

série de réformes touchant le fond et la forme du travail sécuritaire furent initiées par le Ministère de l'Intérieur traduisant ainsi une volonté résolue de passer d'une police décriée par la population à une police de proximité plus encline à regagner la confiance du citoyen et pleinement prédisposée à lui offrir des services de qualité.

Le PNUD accompagne le Ministère de l'Intérieur dans le processus de la réforme du secteur de la sécurité. La prévention de la violence à l'égard des femmes et des enfants demeure au cœur de la réforme et s'applique en vertu de la loi organique 58/2017.

Ainsi, toutes les actions menées en vue de prévenir la violence fondée sur le genre s'appuient sur les cadres de référence à savoir :

1. La stratégie nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes adoptée en 2008 et redynamisée en 2012 ;
2. Les protocoles sectoriels pour la prise en charge des femmes victimes de violences menés dans le cadre du projet « création de mécanismes intersectoriels pour la prise en charge des femmes victimes de violences dans le grand Tunis 2014-2017 ;
3. La loi organique relative à l'éradication de la violence faite aux femmes ;
4. La mise en place des unités spéciales dans la lutte contre les violences faites aux femmes ;
5. Le Programme conjoint signé en mai 2017 par le système des Nations Unies et le gouvernement tunisien ;
6. L'Objectif de Développement Durable N°5 relatif à l'égalité entre les sexes.

Partenariat entre PNUD & CREDIF

Prise en charge des femmes victimes de violences par les forces de sécurité

Une lettre d'accord a été signée en mars 2018 entre le Centre de Recherches, d'Etudes de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF) et le PNUD pour la réalisation des activités relatives à «l'appui à l'amélioration de la prise en charge par les forces de sécurité intérieure des femmes victimes des violences basées sur le genre et le sexe». Parmi ses composantes, le Women's Safety Audit (WSA) portant sur la réalisation d'une enquête qualitative sur la sécurité des femmes dans quatre localités pilotes en vue de mesurer le degré du sentiment d'insécurité chez les femmes ciblées.



Au service
des peuples
et des nations



Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation
et d'Information sur la Femme



Women's Safety Audit (WSA)



L'audit de sécurité WSA concerne principalement des femmes jeunes et moins jeunes de différentes catégories socioprofessionnelles résidentes dans quatre localités.

Première étape (novembre 2018) : Une première tournée pour l'élaboration de l'Audit WSA au niveau de 4 localités à savoir Bizerte Sud, Fernana, Khézama-Sousse et Zarzis.

Le « WSA » s'est basé sur une enquête qualitative menée à l'issue de :

- **12 focus groupes** organisés avec les représentant(e)s des autorités locales, les forces de sécurité intérieure et les OSC locales.
- **60 entretiens** semi directifs auprès de **40 femmes et 20 hommes** résidents des **4 localités pilotes** afin de mesurer le degré du sentiment d'insécurité chez les femmes et d'identifier les lieux où cette insécurité est le plus prononcée.

L'enquête WSA conduite a permis aux femmes consultées d'identifier les lieux où elles ne se sentent pas en sécurité dans diverses situations de la vie quotidienne et les éléments qui fondent leur sentiment de sécurité ou d'insécurité dans leurs localités. L'enquête leur a également permis une meilleure implication dans l'amélioration de leur sécurité et le renforcement de leurs capacités.

Deuxième étape (mars 2019) : Une deuxième tournée pour la restitution des résultats de l'enquête WSA au niveau des mêmes 4 localités. À l'issue de quoi, le PNUD a organisé en partenariat avec le CREDIF des ateliers de restitution des résultats du WSA en impliquant les ministères du transport, de l'éducation et de la santé.

L'étude s'inscrit dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité et vise à introduire l'approche genre lors du traitement des agents des forces de sécurité intérieure dans la prise en charge et la prévention des femmes victimes des violences.

Kit de formation

Les efforts déployés dans le cadre du partenariat avec le CREDIF ont conduit à l'élaboration d'un kit de formation sur la prise en charge des femmes victimes de violences à destination des officiers et des agents des forces de sécurité intérieure prenant en compte les éléments suivants :

- L'ensemble des dispositions de la loi organique relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes notamment à la prise en charge et aux institutions.
- Les protocoles sectoriels pour la prise en charge des femmes victimes de violences.
- Le protocole sectoriel de prise en charge des femmes victimes de violences signé entre le ministère de la Femme, de la Famille et

de l'Enfance et le ministère de l'intérieur incluant l'élaboration de mini-guides visant l'amélioration de la coordination entre les différents services et secteurs concernés par la prise en charge.

- La convention intersectorielle signée par les 5 ministères le 15 janvier 2018.
- Le Paquet essentiel de services de prise en charge des femmes et filles victimes de violences développées par les agences du SNU.



Réalisations

1. Kit de formation élaboré en mai 2019 sur la prise en charge des femmes victimes de violences.
2. En novembre 2018, le PNUD a organisé une mission d'observation des mécanismes et des outils spécifiques mis en place par le Ministère de l'Intérieur Belge et des Associations Sans But Lucratif afin d'améliorer la prise en charge des FVV. La mission a été dispensée au profit de 12 représentant.es du MI et 2 représentantes du CREDIF.
3. 18 formatrices et formateurs du Ministère de l'Intérieur formés pour dispenser les FSI de formations basées sur le Kit sur la prise en charge des femmes victimes de violence.
4. Des outils de communication notamment une vidéo didactique en matière de VBG

- et prise en charge des femmes victimes de violences ont été produits tout en prenant en compte le curriculum de formation de la police de proximité des écoles de formations du Ministère de l'Intérieur.
5. Un état des lieux de la perception de la Sécurité par les femmes dressé dans le cadre de l'audit WSA dans quatre localités pilotes est disponible.
6. Une méthodologie pour la conduite du WSA (Women's Safety Audit) au niveau local en Tunisie est disponible.
7. Une planche rappelant les droits de la femmes victimes de violences a été élaborée et va être distribuée au niveau de toutes les unités spécialisées.

Activité conjointe avec le Conseil de l'Europe, le ministère de la femme et les différentes agences onusiennes

Prévenir et combattre les violences faites aux femmes : défis de la mise en œuvre et recommandations

En mars 2019, un an après la promulgation de la loi organique n°2017-58 relative à l'élimination des violences faites aux femmes, un atelier conjoint a été organisé par le PNUD et le Conseil de l'Europe ainsi que d'autres agences onusiennes en coordination avec le Ministère de la femme, de l'enfance, de la famille et des seniors et le Ministère de l'Intérieur en vue de coordonner leurs actions dans la prévention des violences faites aux femmes et optimiser les efforts et les synergies déployés.

En chiffre :

- 32 représentant(e)s des Forces Sécurité Intérieure ont été mobilisé(e)s (Gafsa - Mahdia - Ben Arous -Tabarka -Béja) pour prendre part à cet atelier.
- 10 des régions et 15 du grand Tunis concernées.
- 5 OSC membre des Comités Locaux de Sécurité.

- 1 sous-directrice de la protection sociale au sein de la direction de la police judiciaire
- 1 une directrice de la coordination régionale au sein de la direction générale de la sûreté publique.

Dans le même sillage, un atelier sur l'orientation et la protection des femmes victimes de violences dans le secteur de sécurité a été animé par Mme Raoudha Bayoudh, sous-directrice de la protection sociale au sein de la direction de la police judiciaire en présence de la Ministre de la Femme, Mme Naziha Laabidi, de député(e)s de L'ARP, des OSC oeuvrant pour le Genre et une représentativité des 5 ministères impliqués dans la prise en charge des femmes victimes de violences. Une approche comparative des expériences Genre du Royaume-Uni et de la Tunisie a été présentée par M. Anthony Wills, ancien Officier de police supérieur et Directeur de AWC. Il s'est ensuivi une séance plénière de restitution des recommandations et des difficultés de mise en oeuvre, émanant des 200 participant(e)s à l'événement.



Activités avec les CLS

Les CLS ont mené des actions de sensibilisation en ciblant des thématiques en rapport avec la prévention de la violence à l'image de :

- La Prévention de la violence visant les femmes et les jeunes
- La lutte contre l'exploitation économique des filles mineure
- La prévention contre la violence aux alentours des institutions éducatives
- La protection des femmes en milieu rural.



Campagnes de prévention de la violence faite aux femmes à Sousse et à Bizerte

Dans le cadre de l'approche inclusive de la valeur "Genre" adoptée dans la mise en œuvre de l'implantation de la police de proximité, le PNUD a respectivement appuyé les comités locaux de sécurité de Bizerte et de Sousse dans la tenue de leurs campagnes de sensibilisation sur la prévention de la violence faite aux femmes sous le signe "Plus jamais seule". Deux campagnes grand public ont été conduites en juin puis en juillet 2018 respectivement à Bizerte et à Sousse à travers des caravanes piétonnes arpentant les rues les plus fréquentées des deux villes. Chacune des deux caravanes

fût composée d'agent(e)s des FSI, des représentant(e)s des OSC locales et des autorités publiques locales membres de leurs CLS respectifs. À Bizerte le public cible a été estimé à 800 personnes tandis qu'à Sousse environ 500 personnes ont été sensibilisées à la prévention de la VFF. Il a été également question auprès des usagers rencontrés à Bizerte et à Sousse de promouvoir le numéro vert "1899" mis à la disposition des femmes victimes de toutes sortes de violences depuis février 2018 en vertu de la loi intégrale 58 de 2017.

Campagne de sensibilisation citoyenne à la police de proximité à Fernana



Selon les statistiques dressés dans certains rapports de l'ISIE, le nombre de femmes n'ayant pas de Carte d'Identité Nationale (CIN) s'élève à 300.000 majoritairement issues de milieux ruraux du Nord-Ouest du pays.

Le PNUD a organisé, à travers la synergie entre le projet d'appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité et le projet d'Assistance Électorale en Tunisie (PAET), une campagne de sensibilisation à la citoyenneté et à la police de proximité en vue de rapprocher et fournir des services administratifs aux citoyen(e)s dans les zones difficiles d'accès de Fernana essentiellement des femmes issues de milieux ruraux dans la délégation de Fernana du Gouvernerat de Jandouba.

L'appui a été apporté au poste pilote et au comité local de sécurité de Fernana dans la

mise en œuvre de la campagne en mettant à la disposition des agents de la Garde Nationale du poste de Fernana un bureau administratif mobile et outillé (bureau-caravane) par le biais duquel il a été possible pour les agents de se rendre dans des zones rurales difficiles d'accès et offrir ainsi leurs services administratifs et judiciaires aux citoyens et citoyennes qui y résident. Les services rendus grâce à ce bureau mobile ont été répartis comme suit :

- Obtention ou renouvellement de la carte d'identité nationale
- Obtention ou renouvellement du passeport
- Obtention du bulletin N°3 (B3)
- Services judiciaires

La campagne s'est ainsi déployée du 18 jusqu'au 23 avril 2019 selon un itinéraire prédéfini dans des endroits difficiles d'accès et dans tous les arrondissements de Fernana.

1059 demandes d'obtention et de renouvellement de la carte d'identité nationale ont été traitées par le bureau mobile du poste de la Garde Nationale de Fernana.

La caravane de sensibilisation en accompagnement du bureau mobile et composée des membres du comité local de sécurité de Fernana a également contribué à la sensibilisation d'au moins 3000 personnes aux mécanismes de la police de proximité et à la prévention de la criminalité.



Intégration et institutionnalisation de l'approche genre et de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes

Le PNUD et le Ministère de l'Intérieur ont conjointement organisé en octobre 2019 un atelier de lancement des activités liées à l'appui au processus d'élaboration du plan sectoriel du Ministère de l'Intérieur relatif à l'intégration et l'institutionnalisation de l'approche genre et de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, en présence des membres du comité de pilotage, des cellules sectorielles et des commissions techniques et près de 170 participant(e)s issu(e)s des structures du Ministère de l'Intérieur.

Etant membre du conseil des pairs, le ministère projette d'œuvrer pour l'intégration du genre et la valorisation de l'égalité des chances notamment à travers le renforcement des capacités du comité de pilotage et des commissions techniques.

Le PNUD apporte son soutien au MI dans ce cadre et œuvre, conformément à la réalisation de l'ODD 5 visant à parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, en vue de mettre en place une approche participative dans l'élaboration de la stratégie sectorielle et du plan d'action de l'intégration et l'institutionnalisation de l'approche genre et de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes au sein du Ministère de l'Intérieur. Dans cette phase d'initiation, l'objectif de l'atelier étant de permettre aux dirigeant(e)s et représentant(e)s concernés du ministère de profiter d'une plus grande visibilité sur les principales perspectives de la mise en œuvre et de suivi du plan d'action sectoriel relatif à l'institutionnalisation de l'approche genre et à la promotion de l'égalité des chances au sein du Ministère de l'Intérieur et prendre conscience de la démarche à suivre lors de la prochaine phase.



Unités Spécialisées dans les enquêtes sur les crimes de violence contre la femme et l'enfant



Entre 2017 et 2019, 128 Unités Spécialisées dans les enquêtes sur les crimes de violence contre la femme et l'enfant ont été créées par le Ministère de l'Intérieur en vertu de la loi organique 58/2017.

Dès novembre 2018, le PNUD a outillé 32 de ces Unités spécialisées en les dotant d'un matériel spécifique répondant aux exigences de la loi en vigueur. L'objectif étant de renforcer les capacités techniques d'exercice et d'application des agents des forces de sécurité intérieure opérant au sein des Unités Spécialisées lors de leur traitement des plaintes et de leur prise en charge des FVV.



Formations sectorielles des Unités Spécialisées en prise en charge des femmes victimes de violences

Dans le cadre du programme conjoint, le projet a visé tant la dotation et le renforcement des capacités techniques des agents des Unités Spécialisées que l'amélioration de leurs compétences et connaissances procédurales et légales notamment la protection pénale des droits des femmes et enfants victimes de violences, les bonnes pratiques de prise en charge et le code des procédures pénales applicables aux crimes commis à l'encontre de la femme et de l'enfant.

Pour ce faire, le PNUD a en amont apporté son soutien pour la création du tout premier noyau de la Mobile Training Team (MTT) ayant pour principale mission de former les Unités Spécialisées dans le cadre d'une approche globale de décentralisation de la formation. Composée de 18 formateurs et formatrices opérant au sein des écoles de formation des FSI, la MTT a bénéficié d'un cycle de formation entre mars et juillet 2019.

Aussi, ces formateurs et formatrices ont été initié(e)s aux mécanismes de la police de proximité et à l'approche multidisciplinaire de la prévention de la violence fondée sur le Genre.

Depuis septembre 2019, cette MTT fonctionne comme une équipe mobile d'expert(e)s déployant son expertise en se déplaçant dans les régions pour former les Unités Spécialisées.

De fait, la Mobile Training Team a bien assuré depuis septembre 2019 la tenue de 5 sessions de formations sectorielles en prise en charge des femmes victimes de violences au profit des Unités Spécialisées dans les enquêtes sur la VFF. La formation a visé le renforcement des connaissances desdites Unités sur les thématiques suivantes :

- L'approche intégrale dans la lutte contre la violence faite aux femmes.
- Les droits des femmes et enfants victimes de violences.
- La protection pénale des femmes victimes de violences.
- Le rôle des Unités Spécialisées.
- Les bonnes pratiques en matière de prise en charge des femmes et enfants VV.
- La procédure pénale applicable aux cas de crimes de violence à l'égard des femmes et enfants.

Ainsi, 100 agent(e)s et cadres issu(e)s des Unités Spécialisées de Sfax, Sidi Bouzid, Tunis, Zaghouan, Nabeul, Djerba, Zarzis, Médenine, Sousse, Monastir, Kairouan, Kasserine, Gabes et Tataouine ont pu profiter de la formation en acquérant les connaissances nécessaires et les bonnes pratiques. D'ici janvier 2020, 2 sessions de formation additionnelles se produiront pour le compte de 40 agent(e)s et cadres des Unités Spécialisées du Nord-Ouest et du Sud de la Tunisie.







*Au service
des peuples
et des nations*

Rue du Lac Windermere, Immeuble
le Prestige Business Center, Tour B
Les Berges du Lac 1053, Tunis, Tunisie

www.tn.undp.org